

Budget fédéral :

LES FEMMES LAISSÉES POUR COMPTE DANS LE BUDGET

Montréal, le 27 janvier 2009 – Les groupes de femmes déplorent le fait que le budget du gouvernement Harper prévoit des milliards pour les infrastructures «de béton» mais rien pour les infrastructures sociales. Une amélioration des transferts aux provinces aurait permis de créer des emplois pour les femmes et de répondre aux besoins de la population en matière de santé, de services de garde, de l'assistance sociale, de soutien à domicile et de nouveaux logements sociaux.

Outre une modeste augmentation de la Prestation canadienne pour enfants, ce budget n'a rien pour les plus pauvres. Plus les revenus sont élevés, plus les ménages bénéficieront des baisses d'impôt et les plus pauvres n'en profiteront pas du tout. Pour profiter des crédits à la rénovation des maisons ou les Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), en vigueur depuis janvier 2009, il faut déjà avoir de l'argent.

La seule mesure prévue pour les personnes à bas salaire, une injection de 580 millions dans la Prestation fédérale pour revenu du travail (PFRT), vise les personnes qui ont un emploi. Une personne qui perd son emploi, perd également cette prestation.

Il n'y aura aucune amélioration significative de l'assurance-emploi. Les femmes y sont particulièrement pénalisées car elles constituent la grande majorité des personnes qui travaillent à temps partiel et qui retournent sur le marché du travail après une absence prolongée. Les conditions d'admissibilité ne seront pas assouplies, le taux de remplacement du revenu ne sera pas augmenté, il y aura toujours deux semaines de carence et les programmes de formation demeureront inaccessibles aux personnes qui ne se qualifient pas pour l'assurance-emploi. On doit s'attendre à ce que six chômeuses ou chômeurs sur dix restent non admissibles.

On ne relève pas une seule fois le mot «femme» dans ce budget. Par contre, le gouvernement réitère son intention de suspendre le droit au recours juridique dans les causes d'équité salariale alors que certains groupes de femmes ont lutté pendant des années pour faire valoir ce droit fondamental. Le gouvernement veut faire de l'équité salariale un droit négociable, ce qui va à l'encontre de la Charte des droits et des recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale.

Au cours des dernières années, le gouvernement conservateur a sabré dans les subventions accordées aux groupes de défense des droits ainsi que dans le programme de contestation judiciaire. Ce budget ne rectifie pas le tir. Dans ce contexte de crise économique, les groupes de femmes soussignés considèrent que ce budget ignore les vrais besoins des femmes et des personnes à faible revenu.

- 30 -

Pour information :
Stéfany Ranger, LCOM Communication, 514 393-3178, cellulaire 514 679-7583

Source :
Afeas
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
L'R des centres de femmes du Québec
Regroupement des tables régionales de groupes de femmes